

La reterritorialisation de la ville de Saint-Pierre à la Martinique par les Martiniquais après l'éruption de 1902

Kévin Gayalin

Université des Antilles, Martinique

Résumé

Cet article s'intéresse à la reconstruction territoriale et au repeuplement de la ville de Saint-Pierre à la Martinique après l'éruption volcanique du 8 mai 1902, qui détruisit la ville et causa la mort d'environ 28 000 personnes. Surnommée « La Perle des Antilles », « La Venise tropicale » ou encore « Le Petit Paris des Antilles », Saint-Pierre, capitale administrative et économique des Antilles, était le produit de transferts européens donnant naissance à une ville incarnant les valeurs de la mère patrie, la France. Propriété de la classe sociale Béké et des colons européens qui détenaient les pouvoirs politiques, économiques et culturels, Saint-Pierre symbolisait la ville coloniale par excellence, c'est-à-dire le lieu d'expression de la hiérarchie coloniale.

Mots-clés : Repeuplement, Reconstruction, Catastrophe, Éruption, Réappropriation, Pouvoir.

Introduction

Durant plus de deux siècles, deux grandes villes coloniales, Fort-de-France et Saint-Pierre, coexistent sur le territoire de la Martinique. Située au centre de l'île et anciennement nommée Fort-Royal, la ville de Fort-de-France est la capitale administrative et politique de la colonie tandis que la ville de Saint-Pierre est le poumon économique de l'île et de la Caraïbe.

Surnommée « La Perle des Antilles », « La Venise tropicale » ou encore « Le Petit Paris des Antilles », Saint-Pierre est situé sur la côte nord Caraïbe et représente le centre économique, commercial, culturel et intellectuel de la Martinique. En effet, port commercial des Antilles, Saint-Pierre rayonne au-delà des frontières de la colonie et symbolise la France aux Amériques ; ce qui suggère son statut particulier au sein des colonies françaises à cette époque. Propriété de la classe sociale Béké, colons européens, et d'une bourgeoisie mulâtre qui détenaient les pouvoirs politiques, économiques et culturels, Saint-Pierre symbolise la ville coloniale par excellence, c'est-à-dire le lieu d'expression de la hiérarchie coloniale. Le 8 mai 1902, la ville de Saint-Pierre est anéantie totalement en quelques secondes par une éruption péleenne dont l'effet dévastateur des nuées ardentes cause la mort d'environ 29 000 personnes.

Cet évènement, qualifié d'apocalyptique en tant que catastrophe, symbolise la clôture d'une situation et le développement d'une configuration nouvelle pour la ville de Saint-Pierre, mais aussi pour la colonie Martinique.

Il semble intéressant de rappeler que l'étymologie du mot catastrophe, du grec katastrophê, désigne le bouleversement, la fin, le dénouement. Strophê renvoie à l'action de tourner et kata qui signifie vers le bas, à l'idée de l'achèvement de l'action. C'est ainsi que l'étude révélera le caractère antagoniste de l'effet de l'éruption de la Montagne Pelée en 1902 sur la ville de Saint-Pierre,

c'est-à-dire la dimension d'achèvement, d'anéantissement dans la combustion soudaine d'une ville coloniale riche, prestigieuse et la reconstruction d'une autre ville par les subalternes de la société coloniale. Le subalterne est, à l'origine, un terme militaire employé par Antonio Gramsci dans les années 1930 pour décrire une catégorie de la population ignorée par l'histoire officielle. Au début des années 1980, l'historien Ranajit Guha met en exergue le rôle de la classe paysanne dans la lutte d'indépendance de l'Inde. Il qualifie à son tour les classes paysannes de « subalternes ».

Après à la catastrophe, les primo-arrivants, artisans de la relève de la ville, sont des subalternes dont les actions sont restées dans l'ombre et les voix peu audibles.

Qui sont en effet les nouveaux habitants de la ville de Saint-Pierre ? Des indigents qui n'apportent que leur force de travail ? Que furent leurs motivations ? Quels sont les enjeux de la reconstruction post-désastre pour la ville de Saint-Pierre ? Ne faut-il pas voir dans la construction post-catastrophe de Saint-Pierre une opportunité pour les subalternes de la société d'investir d'autres espaces de pouvoir, de participer à un « projet de reconstruction » même aux contours flous et diffus ? Existe-t-il alors dans cet espace recomposé une redistribution des pouvoirs ?

Cet article s'intéresse à la nouvelle configuration de l'espace-ville de Saint-Pierre à la Martinique et plus précisément aux enjeux de la reconstruction territoriale et au repeuplement après l'éruption de la Montagne Pelée.

À partir des *Postcolonial Studies*, cet article vise à démontrer que la reconstruction post-catastrophe de la ville de Saint-Pierre invite à repenser le territoire comme une dynamique de reterritorialisation et de réappropriation des Martiniquais.

Saint-Pierre avant 1902 : « Le petit Paris des Antilles »

Une ville coloniale portuaire, riche et moderne

Dans son étude sur « L'espace colonial Caraïbe de la couronne de France 1625-1791 », le chercheur Jean-Christophe Temdaoui expose les caractéristiques de la ville coloniale comme un espace essentiellement orienté vers le commerce avec la métropole. C'est en ce sens que « les villes des colonies sont souvent des ports qui drainent des produits coloniaux de l'arrière-pays insulaire afin de les exporter vers les ports du Ponant en France. Le port est une interface entre un arrière-pays de production et un avant pays de consommation » (Temdaoui, 2018 : 10). Saint-Pierre n'échappe donc pas à cette organisation spatiale et possède toutes les spécificités de la ville coloniale. En effet, à la fin du XIX^{ème} siècle, Saint-Pierre est une riche ville portuaire, commerciale et industrielle qui n'a pas d'équivalent dans le reste de la Caraïbe. Les échanges commerciaux sont internationaux et se font essentiellement avec les Amériques et l'Europe. À ce propos, l'historien martiniquais Léo Ursulet met en exergue, dans son ouvrage *Le Désastre de 1902 à la Martinique : l'éruption de la Montagne Pelée et ses conséquences*, l'intensité de l'activité commerciale de Saint-Pierre qui en fait une ville coloniale, dynamique, riche et moderne :

Pour les besoins de Saint-Pierre et de la colonie arrivaient par son port une très grande variété de produits : de France, des produits alimentaires, des médicaments, des produits chimiques, des vêtements, des tissus, des comestibles minéraux, des métaux, des machines de toute sorte etc. ; des États-Unis, des bœufs, des chevaux pour le travail et la boucherie, des farineux alimentaires, des machines, des pièces d'usines centrales sucrières etc. ; de Saint-Pierre et Miquelon, de la morue ; de la Guyane et du Canada, des bois ; de la Guadeloupe et des colonies anglaises voisines, des mélasses pour l'alimentation de ses distilleries ; du Venezuela, du tabac.

[De Saint-Pierre, étaient exportés] vers la France essentiellement du sucre de canne, du rhum et pour une part très sensiblement moindre quelques autres produits tels que le cacao, le café, la vanille, l'indigo etc. Il existait aussi un mouvement de transit important entre la Martinique et les petites Antilles anglaises, concernant des articles français et européens. (Ursulet, 1997 : 50-51)

Saint-Pierre est aussi une ville industrielle et la rhumerie est sa principale activité. Selon Léo Ursulet,

[Saint-Pierre] n'abritait pas moins en 1901 de seize rhumeries dont quelques-unes pouvaient produire jusqu'à dix mille litres de rhum par jour, principalement du rhum industriel, [...] Saint-Pierre était très largement le plus grand centre de fabrication de rhum industriel de la colonie. Ses distilleries étaient situées dans l'enceinte de la ville ou dans la banlieue. [...] Neuf distilleries agricoles fonctionnaient par ailleurs sur les habitations des campagnes environnantes. [...] Ainsi, Saint-Pierre contribuait, pour une part essentielle, à faire de la Martinique le premier exportateur de rhum dans le monde. Tout ceci avait valu à la ville le surnom de « *capitale du rhum* » (*ibid.* : 53-54).

C'est ainsi que la mère patrie, la France, devient le modèle par excellence à suivre tant du point de vue architectural, intellectuel que culturel ; ce qui lui vaut le surnom du « Petit Paris des Antilles ». Ce développement par mimétisme est expliqué par le chercheur en histoire Anne Pérotin-Dumon en ces termes : « la ville-port antillaise [fut] considérée comme le centre outre-mer de la civilisation occidentale. Et [jugée] à sa ressemblance avec la ville européenne qui représente la norme en matière de civilisation. » (Pérotin-Dumon, 1988 :34)

Saint-Pierre est, ainsi, dotée d'un transport en commun assuré par un tramway à traction hippomobile, de l'électricité, du téléphone et du télégraphe ; ce qui reste rare dans les autres villes coloniales de la Caraïbe. En matière de

santé mentale, la Maison coloniale de Santé est une institution d'avant-garde ouverte en 1839 réputée sur le plan international pour les soins modernes qu'elle prodigue.

Dans la même dynamique de mimétisme avec l'Europe, la ville de Saint-Pierre s'est attachée à cultiver un art de vivre raffiné qui est le symbole de la civilisation par excellence. En effet, de riches demeures s'élèvent sur trois étages, des monuments tels que les églises, le théâtre sont richement décorés, les places, comme la place Bertin, rappellent fortement la France hexagonale. Le somptueux Jardin des Plantes botaniques est composé de plantes d'une variété exceptionnelle, d'espaces de promenade aménagés et d'une cascade d'eau qui évoquent sans commune mesure l'élégance parisienne.

L'architecture de la ville de Saint-Pierre est semblable à celles des grandes villes de la métropole. À ce propos, les rues de la ville sont pavées de pierres provenant de Bordeaux et bordées de caniveaux profonds dans lesquels s'écoule une eau venant de la montagne rafraichissant la partie basse et encaissée de la ville ; ce qui justifie son appellation de « Ville d'eau ».

Le théâtre, construit en 1786 sur le modèle de celui de Bordeaux, est le haut lieu de culture avec des représentations de troupes de théâtre venant de France et d'Europe, des concerts, des conférences ainsi que des meetings populaires.

Ces différents éléments démontrent une certaine continuité, voire une déterritorialisation de la métropole française dans la construction de la ville de Saint-Pierre.

Cette stratégie coloniale vise à ériger la culture et l'identité française comme modèle par excellence de civilisation et ainsi délégitimer la culture

populaire. La déterritorialisation de l'Europe aux Antilles françaises « n'est pas seulement un moyen pour créer ou maintenir l'ordre, mais une stratégie pour créer et maintenir une grande partie du contexte géographique à travers lequel nous faisons l'expérience du monde et le dotons de signification » (Sack, 1986 : 219).

Saint-Pierre, avant 1902 : une ville de clivages et de tensions raciales

La société coloniale est une société racialisée et la ville de Saint-Pierre est organisée en fonction de cette hiérarchisation raciale. À ce propos, l'historienne Cécile CELMA précise que

la société antillaise [est] une société fermée, hiérarchisée. En effet, on [retrouve] une classe dominante très riche, les békés (blancs créoles) détenteurs des moyens de production ; une classe intermédiaire où le groupe social dominant [est] celui des mulâtres[ou hommes de couleur], ceux-ci occupant une place prépondérante comme fonctionnaires, commerçants ou dans les professions libérales ; un prolétariat urbain ou agricole composé en majorité de Noirs qui vendent leur force de travail. (Celma, 1987 :211).

La ville de Saint-Pierre regroupe majoritairement les békés de la colonie, les blancs créoles détenteurs du pouvoir colonial et économique puisqu'ils possèdent entre autres les industries rhumières et les commerces d'import-export : « Pour Labbé Lambolez, ils étaient environ 3500. Selon E. Revert, suite à l'éruption de 1902, plus de la moitié des blancs créoles de la colonie a disparu à Saint-Pierre et leur nombre s'est ramené entre 4000 et 4500 » (*op. cit.* : 60). C'est ainsi que l'organisation de la ville coloniale de Saint-Pierre reproduit une hiérarchisation raciale. À ce propos, Roméo Terral et Mario Sélise expliquent que l'organisation spatiale de « la ville [coloniale] est fortement ségrégative avec une hiérarchisation de l'occupation urbaine selon les revenus qui se doublent, ici,

d'une hiérarchisation basée sur les préjugés de la couleur de peau, l'esclavage et la nature même du prolétariat urbain qui en découle ».

Saint-Pierre est partagé en trois quartiers s'étalant du nord au sud. Le quartier du Fort, qui doit son nom au fortin édifié par Desnambuc, limité au nord par la rivière des Pères et au sud par la Roxelane, est un quartier résidentiel bourgeois. Les villas luxueuses y sont équipées de jardinières décoratives, de patios, de fontaines, de bassins d'agrément et d'un maillage de canaux guidant l'eau à travers et autour des maisons. Ce quartier constitue la ville haute. Des faubourgs, tels que Fonds Coré et Parnasse, sont aussi les lieux de résidence des foyers de la classe possédante. Les quartiers les plus huppés présentent « [une] architecture [...] ancienne [qui] rappelle celle du vieux quartier français de la Nouvelle-Orléans [...]. [Les maisons] généralement peintes en jaune clair, construites de tuiles ou de tôles ondulées, [...] sont presque toutes en pierre. Les constructions en bois [...] s'observent essentiellement dans les quartiers populaires, dans les campagnes environnantes » (*op. cit.* : 32).

Par ailleurs, les deux autres quartiers, le Centre et le Mouillage, séparés par la rue du « Petit Versailles », constituent la ville basse adossée et encerclée par des mornes ; ces espaces sont peu salubres et il y fait chaud. Le Mouillage souffre d'une certaine pollution et les épidémies de fièvre jaune y sévissent toujours avec plus de gravité que dans la ville haute. La ville basse, plus particulièrement le Mouillage, est habitée par l'essentiel des classes populaires tels que les ouvriers, les employés de commerce, les gens de manutention portuaire et une partie des classes moyennes pierrotines comme les commerçants, les médecins, les dentistes, les notaires, les maîtres artisans. Le Mouillage a aussi ses bas-fonds avec certaines ruelles et impasses mal pavées, au sol imprégné d'eaux excrémentielles.

L'Éruption de la Montagne Pelée : Destruction de la ville de Saint-Pierre

Le 8 mai 1902 : disparition instantanée et totale de la ville de Saint-Pierre

À Saint-Pierre, la menace mortelle de la nuée ardente est restée invisible, car inconnue du savoir scientifique local et ignorée du savoir populaire en 1902. C'est ainsi que le 8 mai 1902, vers huit heures du matin, en moins de deux minutes, dans une explosion terrifiante,

une masse explosée de rochers comprima l'air, provoquant une onde aérienne. [...] Onde de choc qui commença à soulever la mer et à coucher les bateaux sur la bande dans la rade. [...] La masse explosée de rochers, d'un gris roux foncé [...] avança à une vitesse vertigineuse, roulant à la surface du sol, sillonnée par des milliers d'éclairs, et franchissant tous les obstacles naturels pour se diriger droit sur Saint-Pierre et la mer. Et, au fur à mesure de sa progression, elle se dilatait horizontalement et verticalement [...] pour prendre très vite la forme d'un mur vertical d'une hauteur de plusieurs milliers de mètres. [...] On découvrait là le phénomène de la nuée ardente qui, la veille, avait semé la désolation et la mort, non loin de la Martinique, dans l'île de Saint-Vincent. (Ursulet, 2019 :137)

Le discours de la catastrophe est un « discours de l'après, car il n'y a pas de catastrophe perçue comme telle au moment où elle fait irruption » (Quénet, 2009 :17). Un discours qui s'est construit, rapidement pour Saint-Pierre, dès l'instant où la dimension catastrophique de l'éruption est révélée aux autorités de la colonie, de la métropole, et au monde. Un discours qui, au fil du temps, finit par qualifier la ville martyre de « Pompéi des Antilles ».

« Nous venons des portes de l'enfer ; vous pouvez télégraphier au monde qu'il n'y a plus âme vivante à Saint-Pierre ». (Ursulet, 2019 :140-141) À son arrivée au port de Port-Castries, vers 5 heures de l'après-midi, le capitaine Freeman, à la barre du bâtiment Roddam, aux allures de vaisseau fantôme,

annonça au responsable du port et au monde, la nouvelle de la disparition de Saint-Pierre. Le *Roddam* était le seul navire rescapé de la rade de Saint-Pierre.

Le samedi 10 mai, l'abbé Parel, transporté par le croiseur Suchet à Saint-Pierre, décrit la place Bertin en ces termes : « Elle n'était plus qu'un amas de décombres dans un pêle-mêle indescriptible. Ça et là, des cadavres aux chairs tuméfiées, horriblement méconnaissables, présentent des signes d'une agonie horrible à voir leurs membres contractés et tordus. [...] Ne pouvant reconnaître les rues, nous pouvons à peine arriver à la cathédrale. [...] De la cathédrale, il reste une tour carrée. » (l'Abbé Parel, 2009 :76). Tous périrent, à l'exception de deux individus, l'un de son vrai nom Sylbaris Joseph Ludger, surnommé Cyparis, l'autre Léon Compère.

L'éruption de Saint-Pierre se différencie et se singularise des autres par la violence inouïe et la soudaineté du phénomène. Moins de trois minutes ont suffi pour le trépas de 29 000 vies humaines soit le septième de la population totale de la Martinique à l'époque.

Une grande perte pour la colonie Martinique

L'éruption volcanique a des conséquences démographiques, économiques, financières et sociales qui ont engendré la disparition administrative de cet espace en tant que ville. Ces conséquences ont eu pour effet d'éprouver aussi la capacité de résilience de l'ensemble de la société martiniquaise au lendemain de la catastrophe du 8 mai et d'appréhender les différentes formes de cette résilience.

En 1904, le vulcanologue Alfred Lacroix, en mission en Martinique, chiffre à 28 000 le nombre de morts. Cette saignée démographique est aggravée

par le départ de la colonie de quelques 2000 habitants partis chercher refuge, temporairement ou non, en France métropolitaine, en Guadeloupe, en Guyane, à Sainte-Lucie, à Trinidad. L'activité volcanique se poursuit après le 8 mai et engendre encore des dégâts. En effet, une série d'éruptions d'intensité variable se produisent au mois de mai et de juin finissant de ravager Saint-Pierre, et celle du 30 août durant laquelle périssent un millier de personnes dans la commune du Morne-Rouge, la plus proche du cratère.

Sur le plan de l'industrie rhumière, l'impact économique pour Saint-Pierre et la colonie est instantané.

La destruction des rhumeries, et du stock qui alimenta pendant plusieurs jours les incendies dans la ville, eut pour conséquence immédiate de faire chuter de façon drastique les exportations. Celles-ci étaient [pour la colonie], en 1901, de 15.723.400 l [...] ; elles s'effondrent de moitié entre 1902 et 1905. En 1902, 9.156.413 litres seulement de rhum furent expédiés [...] ; en 1903, les volumes sont de 8.851.360 litres. (Sthélé, 2010 : 27)

Les conséquences sur les activités d'importation et d'exportation sont de même conséquentes.

L'impact de la destruction du port de Saint-Pierre est immédiat et les importations chutent de 28% en 1902. [...] Les exportations de 1902 s'inscrivent en retrait de 40% par rapport à 1900 ; celles de 1903 de 44% et celles de 1904 de 53,1% avec 12.645.521 F. Ce montant représente un record en son genre puisqu'il faut remonter à 1850, dans l'histoire économique de l'île, pour trouver un chiffre aussi bas. L'année 1904 est aussi celle qui marque la fin de la descente aux enfers (*ibid.* : 24).

Si le 8 mai sonne le glas de la ville de Saint-Pierre, l'activité volcanique persistante, durable et encore violente par soubresauts finit par ravager les paysages naturels, les campagnes cultivées et autres productions agricoles d'une

grande partie de la région nord. C'est ainsi que « les cultures secondaires d'exportation, représentées essentiellement par le cacao et à un degré moindre par le café, ont souffert pendant cinq ans des conséquences du désastre de 1902 » (*ibid.* : 32).

La catastrophe est aussi financière à cause des pertes considérables et irremplaçables.

La commission ad hoc constituée pour les évaluer estime, dans un premier temps, à 183.440.000 F l'ensemble des valeurs immobilières et mobilières détruites à Saint-Pierre et dans les bourgs voisins, puis, dans son bilan définitif, les réévalue à près de 200 millions (*ibid.* : 36). Le budget de la colonie fut amputé irrémédiablement des produits tels que « les contributions foncières, mobilières, les droits de douanes et de consommation, d'enregistrement, les impôts de toutes sortes qui étaient prélevés sur la population de Saint-Pierre dont une partie représentait les couches sociales les plus aisées de la colonie » (Ursulet, 1997 : 183). Sans oublier parmi les pertes sèches, les recettes considérables liées à l'activité portuaire de la ville.

D'un point de vue social, l'impact de la tragédie fut sévère.

La Martinique fut, en quelques minutes, privée d'une part importante de ses forces vives. [...] Parmi les victimes du 8 mai se trouvait une bonne partie de l'élite martiniquaise, toutes « classes » confondues. Résidaient à Saint-Pierre et dans sa proximité immédiate, d'après les estimations de l'époque, approximativement 3.000 blancs (« békés » et européens), 9.000 membres de la « classe de couleur » et 15.000 noirs. Parmi eux, un grand nombre d'usiniers, rhumiers, grands et petits planteurs, négociants, commissionnaires, clergé, enseignants et professions libérales, employés, ouvriers spécialisés, travailleurs agricoles, pêcheurs et caboteurs, ainsi que leurs familles, sont morts au matin du 8 mai 1902. (Sthélé, 2010 : 37)

La reterritorialisation de la ville de Saint-Pierre : d'autres enjeux

Le retour conséquent de sinistrés sur leurs terres

Une urgence humanitaire s'impose aux autorités : le déplacement et le repeuplement des populations épargnées du nord du territoire. Or la gestion de la situation révèle une certaine déliquescence des services de l'État, conséquence de leur désorganisation au lendemain du désastre. Une désorganisation renforcée par les choix du gouverneur qui conduisent au retour rapide des sinistrés, les plus démunis, sur les terres proches du volcan. Ce qui fait dire à Léo Ursulet que l'hécatombe du 30 août 1902 aurait certainement été bien plus importante si plus de sinistrés s'étaient pliés à l'ordre officiel de regagner leur commune.

De plus, l'échec quasi-total de l'installation des réfugiés dans de nouveaux villages et les conditions de vie insalubres à Fort-de-France, poussent inexorablement les populations au retour dès 1903. Un retour vers des espaces momentanément abandonnés, mais aussi vers des espaces nouveaux à occuper ou à conquérir.

Une reterritorialisation progressive s'opère. Selon Christian Godin, « la territorialisation est toujours une appropriation, soit d'une terre encore inappropriée, soit d'une terre déjà appropriée » (Godin, 2014 : 50). On pourrait ainsi dire qu'à Saint-Pierre, la (re)territorialisation est aussi une (ré)appropriation de la terre.

Une reterritorialisation populaire qui agit en continuum alors même qu'une déterritorialisation politique est actée par la loi du 15 février 1910 portant une réorganisation des communes désorganisées par les éruptions volcaniques des 8 mai et 30 août 1902. Saint-Pierre est rattaché au Carbet et n'est plus qu'une section du Carbet. De plus, la loi du 15 février 1910 autorise la commune du

Carbet à vendre le patrimoine de la commune supprimée et à garder le bénéfice qui se dégage de la liquidation.

Une population radicalement différente

La reterritorialisation se manifeste par un peuplement renouvelé et différent tant du point de vue de l'origine géographique que des origines sociales.

Les registres d'État civil de Saint-Pierre permettent d'affirmer que l'écrasante majorité de la population qui s'installe sur le territoire de Saint-Pierre provient des autres communes de la Martinique. Peu de Pierrotins ont évacué la ville avant la catastrophe et peu d'entre eux y reviennent. Les nouveaux habitants sont nés en très forte proportion dans la partie nord de l'île. En 1923, les adultes nés dans la région nord représentent 70% de la population totale installée. Les 30% restants arrivent du centre et du sud de l'île.

En 1923, la majorité des travailleurs (un peu plus de 50%) sont des cultivateurs, employés par les exploitations de canne à sucre, les distilleries, les habitations vivrières et cacaoyères. Une majorité de travailleurs composée aussi d'ouvriers agricoles offrant leur force de travail dans les fermes d'élevage de bovins. Les artisans (charpentiers, couturiers, cordonniers, etc.) constituent environ 30% de cette masse laborieuse. Commerçants et marchands, environ 10%. Les « sans professions », environ 8%. Le faible pourcentage restant (2%), des industriels et des petits fonctionnaires (douaniers, enseignants, service de poste etc.).

Les nouveaux pionniers de cet espace ravagé ont tout à rebâtir en mobilisant leurs moyens financiers et leur savoir-faire, même si le nouveau schéma urbain reste quasiment identique à l'ancien (étroitesse des rues, places,

style architectural). Quelques constructions sommaires au début (des bicoques de pêcheurs et de maraîchers) puis plus solides s'adossent entièrement ou en partie sur les ruines en fonction de la fortune ou l'infortune des uns et des autres. Grâce à la disparition des archives notariales, certains pionniers accaparent des terrains laissés à l'abandon. Des Martiniquais plus aisés investissent en achetant des terrains, en bâtissant des immeubles au centre-ville, parfois, de grande superficie permettant de loger des dizaines de travailleurs.

Tout compte fait, l'augmentation démographique (2505 habitants dans le rapport du sénateur Gourju présenté au Sénat en France, le 23 janvier 1923) et l'activité économique donnent à Saint-Pierre la dimension et l'allure d'une commune et non plus d'une section. Face à la réalité du territoire, et grâce à la pression des élus locaux, de la société des amis de Saint-Pierre et l'appui du gouverneur, une reterritorialisation politique prend corps avec la loi du 20 mars 1923. Celle-ci érige ce territoire de nouveau en commune lui redonnant le nom de Saint-Pierre.

Saint-Pierre après la catastrophe : une autre ville

Malgré un repeuplement significatif, une reprise économique réelle, l'érection de Saint-Pierre en une nouvelle commune le 20 mars 1923, la trajectoire de son développement s'écarte radicalement de ce que fut l'ancienne ville. Saint-Pierre et ses campagnes deviennent l'un des principaux greniers de Fort-de-France. Lait, poissons, légumes, animaux sont les principales denrées entrant dans l'alimentation de la population foyalaïse.

Dans son analyse la chercheuse en géographie Fanny Benitez met en exergue que

[Saint-Pierre] a perdu son statut de capitale culturelle et sociale à l'échelle de la Martinique, avec une inversion de la centralité, la région pierrotine devenant une périphérie de l'île. [...] Ni le rayonnement culturel et intellectuel, ni le dynamisme économique et démographique ne se sont jamais relevés de LA catastrophe. [...] La trajectoire de Saint-Pierre correspond en réalité à l'archétype d'une bifurcation territoriale, telle que la définit G. DJAMENT-TRAN (2005, p. 577) : « changement brutal de trajectoire, de nature, d'un système ; transition territoriale consistant en un changement radical d'organisation de l'espace ». La ville s'est bien matériellement reconstruite à l'emplacement de l'ancienne Saint-Pierre, mais ce n'est plus la même ville : ce ne sont plus les mêmes personnes, les mêmes familles, les mêmes sociabilités ou encore les mêmes fonctions. Le système a structurellement changé de nature. La recomposition territoriale s'observe aussi bien à l'échelle de la ville et de sa région, qu'à l'échelle de l'île » (Fanny Benitez, 2019 : 227-252).

Pour autant, cette nouvelle population essentiellement agricole, prolétarienne, subalterne, investit de manière inédite la sphère politique de Saint-Pierre en brigant les sièges de conseillers municipaux dès les premières élections en 1923. En effet, si le premier maire élu est Louis Ernoult, industriel béké (blanc créole), les vingt autres conseillers municipaux de cette nouvelle édilité exercent des métiers principalement issus de classe ouvrière, artisanale, urbaine ou rurale : un forgeron, deux maçons, un cordonnier, un ébéniste, un chaudronnier, un tonnelier, deux mécaniciens, un boulanger, un agriculteur. À leur côté, siègent quatre commerçants, deux entrepreneurs, un élève en pharmacie, un receveur des contributions.

Les délibérations votées au budget de 1923 et 1924 sont essentiellement consacrées à des travaux d'aménagement du territoire à visée sociale tels que la construction d'un marché couvert pour abriter les marchandises des intempéries, d'un nouvel abattoir pour améliorer la filière de la viande animale, des travaux de déblaiement des rues pour faciliter l'installation des volontaires, d'entretien et

d'achats de réverbères, sans oublier un effort particulier pour les charges incombant à l'instruction publique (loyers des maisons d'école et logement des instituteurs).

Conclusion

Après l'éruption du 8 mai 1902, une autre ville naît sur les cendres de l'ancien Saint-Pierre. Surnommée de nouveau Saint-Pierre, elle porte en son sein les stigmates de la ville martyre, les rêves de grandeur passée mêlés à un avenir au contour incertain toujours sous la menace volcanique. Saint-Pierre adopte une trajectoire diamétralement opposée, une « bifurcation territoriale » est opérée dès les années 1910, faisant de ce territoire renaissant le grenier de la ville-capitale Fort-de-France.

Toutefois, la période post-catastrophe est surtout celle d'une réappropriation du territoire, d'une reterritorialisation, véritable conquête d'un espace physique, politique et symbolique par des hommes et des femmes, de conditions diverses et modestes, venus d'autres espaces avec leur propre passé individuel et collectif, et animés de motivations et d'ambitions diverses.

Un des sens du territoire retenu par Jean-Marc Fournier est celui d'« un espace de contrôle exclusif avec des moyens violents ou non violents » (Fournier, 2013). Différents moyens ont ainsi été mobilisés par les nouveaux habitants pour investir ce territoire et en prendre le contrôle. Pour s'installer, certains ont accaparé des terrains laissés à l'abandon, d'autres ont mobilisé leurs fonds propres afin de rebâtir dans les ruines, d'autres ont engagé leurs savoir-faire artisanaux (charpentier, maçon, tonnelier, etc.) pour eux-mêmes ou au service des nouveaux bâtisseurs et d'industriels agricoles, d'autres encore ont pris le parti

de s'installer sur des terres agricoles fertilisées et pris le pari d'un avenir meilleur sur des terres à exploiter.

Une autre société naît dans laquelle la voix de la classe des sans voix devient audible et leur action, réelle ou symbolique, visible.

Bibliographie

Abbé Parel, *Saint-Pierre 8 mai 1902, Rapport de Monsieur l'Abbé Parel, administrateur du diocèse, à sa Grandeur Monseigneur de Cormont, évêque de la Martinique*, Martinique, Exbrayat, 2009.

Benitez, Fanny, « La catastrophe de la Montagne Pelée le 8 mai 1902 en Martinique : Saint-Pierre, une ville résiliente ou un exemple archétypal de bifurcation », *Physio-Géo*, vol. 14, 2019, mis en ligne le 04 décembre 2019. <http://journals.openedition.org/physio-géo/9338>.

Bhabha, Homi, *Les lieux de la Culture*, Paris, Payot, 2007.

Celma, Cécile, « Deux formes de sociabilité de la population de couleur en Martinique et en Guadeloupe à la fin du XIXe siècle : la mutualité et le syndicat », *Outre-Mers, Revue d'histoire*, numéro thématique Economie et société des Caraïbes XVII-XIXe s. (1re Partie), 1987, pp. 207-223.

Desse, Michel, et Hartog, Thierry, « De la richesse de Saint-Pierre à sa ruine : deux facettes d'un tourisme patrimonial martiniquais. IX^e journées de géographie tropicale », dans P. Cosaert et F. Bart (dir.), *Patrimoines et développement dans les pays tropicaux*, La Rochelle, France, 2001.

Fournier, Jean-Marc, « Géographie sociale et territoire, de la confusion sémantique à l'utilité sociale ? » HAL Id: halshs-00840476 <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00840476>, 2 juillet 2013.

Godin, Christian, « Fin du territoire ou nouveaux territoires ? » CAIRN, *Revue Cités*, vol. 4, n°60, 2014, pp. 149 à 157.

Moatty, Annabelle, Jean-Christophe Gaillard, et Freddy Vinet, « Du désastre au développement : les enjeux de la reconstruction post-catastrophe », *Annales de géographie*, vol. 714, n°2, 2017, pp. 169-194.

Pérotin-Dumon, Anne. « Commerce et travail dans les villes coloniales des Lumières : Basse-Terre et Pointe-à-Pitre, Guadeloupe [article] ». *Revue française d'histoire d'outre-mer*, tome 75, n°278, 1^{er} trimestre 1988, pp. 31-78. (<https://www.persee.fr>)

Petré-Guenouilleau, Olivier, « 1902 : L'Eruption de la Montagne Pelée, vue de Nantes », *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, vol. 5, n°52-4bis, 2005, pp. 82-98.

Quénet, Grégory, « La catastrophe, un objet historique ? », CAIRN, *Revue Hypothèses*, Éditions de la Sorbonne, 1999, pp. 11-20.

Sack, Robert, *Human Territoriality*, Cambridge, Cambridge University Press, 1986.

Stéllhé, Guy, « L'impact des éruptions de la pelée sur l'économie de la Martinique au début du XXème siècle », *Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe*, n°156, mai-août 2010.

Temdaoui, J.C. « Séance n° 6 : L'espace colonial caraïbe de la Couronne de France (1625- 1791) », document (archives-ouvertes.fr).

Terral Roméo, Sélise Mario, « Dynamiques urbaines communes et spécificités des villes des Antilles françaises (Guadeloupe, Martinique) des origines de la colonisation (1635) à nos jours », *Etudes caribéennes*, [En ligne], avril-août 2018, mis en ligne le 15 juillet 2018.(URL : <http://journals.openedition.org/etudescaribeennes/12811>)

Ursulet, Léo, *La destruction de Saint-Pierre (Martinique) en 1902 : antécédents et conséquences socio-économiques et politiques sur la vie de la Martinique*, thèse de doctorat, Université des Antilles-Guyane, 1994.

_____, *Le désastre de 1902 à la Martinique : l'éruption de la Montagne Pelée et ses conséquences*, Paris, L'Harmattan, 1997.

_____, *Histoire sociale de la catastrophe de 1902 à la Martinique : Eruption de la Montagne Pelée*, Paris, Orphie, 2019.

Vacher, Hélène, « Villes et colonisation aux XIXe XXe siècles : approches et problématiques d'un avatar urbain depuis la seconde guerre mondiale », dans *Villes rattachées, villes reconfigurées XVI- XXe siècles*, Paris, Presses Universitaires François-Rabelais, 2003.

Archives de la ville de Saint-Pierre, Registre d'état civil de la ville de Saint-Pierre, année 1923.

Archives de la ville de Saint-Pierre, Délibérations du conseil municipal, années
1923 et 1924.